



PROGRAMME D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE ET L'AGROECOLOGIE (PALCC+)

PROJET DE GESTION INTEGRÉE DES PÉRIPHÉRIES DES AIRES PROTÉGÉES AU TOGO (GIPAP)

TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT D'UN CONSORTIUM/CABINET POUR L'ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES PERIPHERIES DES AIRES PROTÉGÉES ABDOULAYE, FAZAO-MALFAKASSA ET TOGODO-MONO AU TOGO

Lieu de l'étude : Togo

Période de consultance : septembre 2024 à mai 2025.

Source de financement : Union Européenne (NDICI AFRICA/2023/451-697)

SOMMAIRE

1- PRESENTATION DU GRET	2
2- CONTEXTE ET JUSTIFICATIF	2
3- OBJECTIF DE LA MISSION	3
4- RÉSULTATS ATTENDUS	4
5- PÉRIMÈTRE DE L'ETUDE	4
6- DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	5
6-1 Phase 1 Cadrage de l'étude	5
6-2 Phase 2 Collecte des données préliminaires	6
6-3 Phase 3 Recherche participative.....	7
6-4 Phase 4 Rédaction	8
7- DUREE DE LA MISSION	9
8- BUDGET	10
9- GOUVERNANCE DE L'ETUDE	10
10- EXPERTISE A MOBILISER	10

1- PRESENTATION DU GRET

Le GRET est une organisation de solidarité internationale dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables et de promouvoir la justice sociale, tout en préservant la planète. Créée en 1976, l'association est désormais présente en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Ses domaines d'expertise sont multiples : ressources naturelles, services essentiels, villes et habitats, insertion et emploi, nutrition et santé, systèmes alimentaires, gouvernance foncière, économie et finance inclusives. Les actions du GRET reposent sur une démarche de recherche-action, de co-construction avec les communautés et sur la création de liens avec un vaste réseau de partenaires. En partageant leurs expériences et connaissances, ses équipes contribuent également à faire évoluer les politiques publiques et les pratiques de développement. L'association est aussi particulièrement engagée dans la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. Le GRET est présent au Togo depuis 2019 et est reconnu par les autorités sous l'autorisation d'installation N°0092/MATDCL-CAB du 23 août 2019.

Le GRET-Togo conduit depuis plusieurs années des activités d'assistance à des maîtrises d'ouvrages locales, principalement dans le domaine de l'accès aux services essentiels, de la gestion intégrée des ressources en eau et de la mise en place de plans-climat territoriaux.

Dans le cadre de la CoMSSA (Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne) le GRET a accompagné les communes, au travers d'approches participatives, dans leur engagement de réaliser des Plans d'Action pour l'Accès à l'Energie Durable et le Climat (PAAEDC).

Parmi les projets actuellement mis en œuvre par le GRET-Togo, le projet ENJEU (Environnement, Jeunesses Et Climat) travaille avec des écoles du Grand Lomé dans l'objectif de positionner de jeunes élèves, situés dans des quartiers du Grand Lomé, particulièrement vulnérables aux changements climatiques, comme acteurs et actrices de la lutte contre ces changements dans leur lycée et quartiers, via l'utilisation d'outils culturels, citoyens et technologiques.

2- CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

Le Togo connaît déjà une évolution climatique qui est amenée à s'accroître de manière différenciée sur son territoire national, impactant notamment les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, les couverts forestiers, les ressources en eau, les établissements humains et les zones côtières.

Des impacts sociaux (augmentation des inégalités, difficulté d'accès aux services de base), économiques (baisse des rendements agricoles, besoin en financements et assurance plus importants) et environnementaux (accélération de la perte de biodiversité, augmentation des feux, baisse des ressources naturelles vertes et bleues) sont ainsi attendus et vont se conjuguer de manière spécifique à chaque territoire.

A ces impacts des changements climatiques, s'ajoute la pression des activités anthropiques sur la biodiversité, qui peuvent impacter les services écosystémiques. Le Togo connaît en effet une baisse continue de sa couverture forestière nationale (passant de 30 % en 2005 à 20 % en 2017, selon la stratégie REDD+), bien que cette diminution tende à ralentir ces dernières années. Au niveau de l'aire protégée d'Abdoulaye, le Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) relève par exemple une augmentation de la couverture forestière entre 2000 et 2014. Cette lente inflexion ne suffit toutefois pas i) à préserver et régénérer les écosystèmes durablement et ii) à sécuriser les métiers verts, en lien avec les ressources naturelles (agriculture, filières économiques basées sur des produits forestiers non ligneux, accès à l'énergie), ainsi que iii) les divers services écosystémiques rendus par la nature (îlot de fraîcheur, lutte contre les maladies et parasites...). Le PAG de Togodo met notamment en avant cette forte dépendance : « la

dépendance monétaire et non monétaire des populations vis-à-vis des ressources du complexe est importante et estimée entre 22,7 et 50,9 % de leurs besoins ».

Dans ce contexte, la décentralisation, opérationnelle depuis 2019, offre l'opportunité aux collectivités territoriales de prendre en main l'administration de leur territoire et d'en assurer le développement socioéconomique en intégrant les questions de changement climatique, d'accès à l'énergie et de gestion durable des ressources naturelles. Toutefois, les capacités des acteurs locaux restent généralement limitées, au niveau technique, financier et organisationnel. L'action communale, échelle pertinente pour lutter contre le changement climatique, reste donc un échelon du développement à renforcer pour assurer une action efficace et cohérente, et complémentaire des autres acteurs du développement à une échelle infra et déconcentrée. Ainsi l'accompagnement à l'intégration des enjeux climat dans les plans de développement communaux devrait être une priorité.

Le GRET, chef de file d'un consortium d'ONG (AVSF, INADES-Formation, ODIAE, EDM, JVPMR, MIVO, AJA), est chargé de la mise en œuvre du projet GIPAP (Gestion Intégrée des Périphéries des Aires Protégées), composante 2 du PALCC+ (Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité et l'agroécologie) financé par l'Union européenne.

Le projet GIPAP vise particulièrement à réduire les pressions anthropiques exercées par les populations riveraines sur trois aires protégées du Togo : le Parc Fazao-Malfakassa, la Forêt classée d'Abdoulaye, et la Réserve de Biosphère de Togodo-Mono. Elles représentent au total environ 30 % de la superficie des aires protégées du Togo. Le projet GIPAP entend favoriser, au travers de multiples actions sectorielles, le développement d'une « économie verte » créatrice de valeur ajoutée à partir d'une utilisation durable des ressources, et l'amélioration de la gouvernance environnementale des paysages ciblés au travers du déploiement d'outils de planification territoriale.

Le GRET souhaite étudier la vulnérabilité des communautés et écosystèmes face aux changements climatiques en périphérie des aires protégées, afin i) de renforcer la durabilité des actions sectorielles prévues dans le cadre du projet GIPAP et ii) de renforcer la planification climatique locale, en faisant du climat un enjeu commun. En ce sens, le GRET lance donc un appel au recrutement d'un consortium ou cabinet/groupement pour la réalisation d'une étude de vulnérabilité au changement climatique des communautés des périphéries des aires protégées Abdoulaye, Fazao-Malfakassa (FM), et de Togodo-Mono (TM).

3- OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de cette mission de consultation est d'évaluer la vulnérabilité au changement climatique des périphéries des aires protégées Fazao-Malfakassa, Abdoulaye, et Togodo-Mono et de proposer des actions d'adaptation appropriées à mettre en œuvre dans le cadre des activités sectorielles du projet PALCC+/GIPAP et des recommandations à intégrer dans des plans de développement communaux (PDC), des communes couvrant les périphéries.

Ainsi, la mission a pour objectifs spécifiques de :

- Analyser l'évolution actuelle et future du climat dans les périphéries des aires protégées cibles du PALCC+ en s'appuyant sur les modèles climatiques les plus robustes ;
- Identifier les aléas climatiques des zones cibles, leurs impacts spécifiques sur le territoire (ensemble des secteurs structurants du territoire) mais avec un focus particulier sur des secteurs clés d'intervention du projet GIPAP du PALCC+ (filiale forestière, filiale bois-énergie, PNFL (karité, néré, rônier, *Detarium senegalense* (grand détari), *Xylopia aethiopica* (poivre d'Ethiopie), *Garcinia afzeli* (cure dent), agriculture familiale/agroécologie, élevage (bovins, ovins et caprins, volailles et

- leurs ressources alimentaires et les pâturages naturels, pêche et aquaculture,), ressources en eau, ;
- Évaluer la vulnérabilité des périphéries des aires protégées notamment des communautés et les secteurs clés du projet GIPAP et les écosystèmes au changement climatique ;
 - Evaluer l'état de préparation des communes à tirer parti des investissements pour améliorer leurs capacités d'adaptation (opportunités économiques, gouvernance, planification et capacités opérationnelles, financières y compris fiscales et autres) ;
 - Proposer des options d'adaptation appropriées à intégrer dans les PDC, les plans de gestion des aires protégées, et/ou à mettre en œuvre dans le cadre du projet.

4- RÉSULTATS ATTENDUS

La mission de consultance doit ainsi aboutir aux résultats suivants :

- Les enjeux liés à l'évolution du climat, à l'échelle des périphéries des 3 aires protégées, avec une lecture désagrégée par commune sont identifiés et caractérisés ;
- Les enjeux liés à l'évolution du climat, à l'échelle des secteurs d'intervention clés du projet GIPAP sont caractérisés, avec une prise en compte des spécificités associées aux zones d'intervention du projet ;
- La vulnérabilité des périphéries des aires protégées en tant qu'écosystème, ainsi que des communautés, est évaluée et des recommandations opérationnelles sont formulées, à destination des décideurs et parties prenantes locales ainsi que des membres du consortium GIPAP ;
- Les acteurs sont sensibilisés sur les changements climatiques sur les enjeux et les risques des changements climatiques à travers les approches de l'étude notamment la collecte des données et les concertations réalisées Le processus d'élaboration de l'étude (de la caractérisation à la formulation de recommandation) constitue, en soi, un temps de sensibilisation aux enjeux climat auprès des parties prenantes du projet et des territoires ciblés ;
- A l'échelle des communes, l'état de préparation des communes à tirer parti des investissements pour améliorer leurs capacités d'adaptation (opportunités économiques, gouvernance, planification et capacités opérationnelles, financières et autres) est évalué.

5- PÉRIMÈTRE DE L'ETUDE

D'un point de vue géographique, la présente étude sera réalisée à l'échelle de la périphérie de 3 aires protégées : Parc National Fazao-Malfakassa (PNFM), Réserve de faune Abdoulaye (RFA), et le complexe d'aire protégée de Togodo faisant partie de la réserve de biosphère transfrontière du Mono (RBT). L'étude se déroulera donc dans les seize (16) Communes (Mo 1 et 2, Sotouboua 1, 2 et 3, Blitta 1 et 3, Bassar 1, Tchaoudjo 1 et 2, Tchamba 1, 2, et 3, Haho 2, Yoto 1 et 3).

D'un point de vue opérationnel, l'analyse des aléas sera menée à l'échelle de l'ensemble des périphéries qui sous-entend toute la zone entourant chaque aire protégée dans un rayon de 10 kilomètres et les territoires associés aux filières ciblées dans le projet. L'analyse de vulnérabilité et les options d'adaptation devront être réalisées à deux échelles distinctes : une échelle territoriale (comprenant les secteurs structurant du territoire) et une échelle projet (spécifique aux secteurs d'interventions du projet).

La liste des secteurs à étudier (unité d'exposition) à l'échelle territoriale sera proposée par le Consultant (en consortium ou non) et affinée lors de la phase de cadrage. Elle devra être cohérente avec l'approche

du CoMSSA et du Guide national d'élaboration d'un Plan de Développement Communal. L'analyse devra aussi considérer les effets domino potentiels, entre secteurs.

La liste des secteurs clés à étudier, plus précisément, à l'échelle du projet, sera affinée lors de la phase de cadrage. Elle comprendra a priori les secteurs : i) agriculture (périmètres hydro-agricoles, agroécologie, itinéraires techniques...), ii) élevage (santé animale, pâturage...), iii) foresterie (pépinière, reboisement, gestion des terres dégradées, restauration, forêts communautaires...), iv) filières bois-énergie et produits forestiers non ligneux, v) infrastructures (pistes rurales, écoles...), vi) appuis financiers (structures d'épargne et de crédits).

Tableau 1 : synthèse des échelles d'étude du présent appel

Analyse	Echelle territoriale	Echelle projet
Aléas	Echelle des territoires périphériques	Focus sur des territoires extérieurs au projet mais liés aux filières cibles du projet
Vulnérabilité	Ensemble des secteurs constitutifs du territoire, notamment pour étudier les interdépendances dans un rayon de 10 km	Focus sur les thématiques d'intervention du projet
Options d'adaptation	Recommandations à intégrer dans la démarche de la commune	Recommandation à intégrer dans la démarche des ONG membres du consortium porteuses du projet

6- DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique à suivre pour cette consultance repose sur les étapes suivantes :

6-1 Phase 1 : Cadrage de l'étude

L'appui démarrera par un cadrage, pour une bonne appréhension du contexte, des enjeux, des politiques et des besoins dans lesquels s'inscriront les activités. Ce cadrage pourrait conduire à un réajustement de la méthodologie, des objectifs, du cadre logique d'intervention, des indicateurs et du calendrier, s'il en est jugé nécessaire.

Au cours de cette phase, il est attendu du Consultant de :

- Organiser une réunion de cadrage technique avec le GRET. Ce sera l'occasion de présenter les équipes, de partager des éléments d'actualité et de contexte, de convenir des moyens de communication, suivi et partage de documents, d'asseoir la compréhension des attentes et des priorités, d'identifier les points critiques et de revoir la méthodologie en conséquence.
- Organiser une réunion de cadrage avec le comité de pilotage de l'étude et la coordination du PALCC+. Cela permettra de présenter la démarche, de compléter la compréhension des attentes et d'initier un dialogue institutionnel. La cadre de mise en œuvre des études du MERF sera présentée et pris en compte par le compte par le consultant.
- Proposer un cadrage opérationnel des études de vulnérabilité (périmètre, démarche...) et une stratégie de collecte de données et de concertation.

A ce stade, le GRET partagera des documents projets, permettant de mieux appréhender le périmètre de l'étude, notamment à l'échelle projet.

Les livrables attendus à l'issue du cadrage sont les suivants :

- Livrable 1.A : Support de présentation de la réunion de cadrage technique ;
- Livrable 1.B : Support de présentation de la réunion de cadrage avec le comité de pilotage ;
- Livrable 1.C : Note de cadrage de la prestation.

La durée indicative de cette phase est de 3 à 4 semaines

6-2 Phase 2 : Collecte des données préliminaires

Cette phase vise à prendre en compte les données déjà disponibles, afin de constituer une connaissance de base nécessaire aux différentes analyses de l'étude (3 analyses, 2 échelles). Il s'agira de structurer ou de renforcer la revue bibliographique autour du contexte climatique des trois AP et dans les 17 communes. Les données collectées seront croisées avec celles recueillies auprès des populations et autres acteurs locaux de développement au cours de la phase d'enquête de terrain. Il s'agit notamment :

- Des politiques publiques nationales relatives au climat (CDN, Communication nationale) et aux secteurs prioritaires (agriculture, bois-énergie, PFNL...) ainsi que les politiques publiques locales (PDC existants, Plan locaux d'accès à l'énergie durable et d'action pour le climat existants, Plans locaux de gestion des risques et catastrophes) ;
- Des articles scientifiques ou techniques (en ligne, Université de Lomé et de Kara, Fonds Togo de l'Institut Français de Lomé...) à la fois sur climat, les vulnérabilités du territoire mais aussi les secteurs clés du projet ;
- Des données climatiques disponibles auprès de l'Agence nationale de météorologie du Togo (ANAMET) ou sur des plateformes en ligne (Banque Mondiale, Climateinformation.org...)
- Tout autre document permettant d'évaluer les besoins, capacités et opportunités liées aux communes et parties prenantes associées aux cibles du projet (document projet, etc.)

Cette recherche permettra d'obtenir les informations nécessaires aux différentes analyses et échelles du projet notamment :

- Au niveau des aléas : les tendances climatiques à différents pas de temps d'ici à 2100 et l'évolution des événements extrêmes, à l'échelle nationale et de la périphérie des 3 aires protégées. Il n'est pas demandé de réaliser des études de *downscaling* dédiées au projet mais le consultant peut le proposer en option.
- Au niveau de la vulnérabilité :
 - A l'échelle territoire : les données idoines pour analyser les différentes composantes d'analyse de vulnérabilité (exposition, sensibilité, capacité d'adaptation...) impliquant différents secteurs clés du territoire (à déterminer dans la note de cadrage et à valider collectivement)
 - A l'échelle du projet : les données idoines pour comprendre les relations (exposition, contribution potentielle à l'adaptation...) entre les secteurs clés du projet (mentionnés dans les TDR, à valider lors de la phase de phase de cadrage) et les enjeux climatiques. Cette échelle est particulièrement prioritaire à travailler.
- Au niveau des options d'adaptation :

- A l'échelle territoire : des recommandations générales, pouvant constituer une banque d'options d'adaptation mobilisables à l'échelle des territoires. Elles pourront être mobilisées lors de la phase suivante afin d'enrichir les échanges.
- A l'échelle du projet : des recommandations générales, pouvant constituer une banque d'options d'adaptation mobilisables dans les secteurs clés du projet. Cette échelle est particulièrement prioritaire à travailler.

Le GRET partagera les informations déjà à sa disposition pour faciliter le travail du Consultant. Une réunion de suivi sera organisée, à l'issue de cette phase, avec le comité technique et le comité de pilotage.

Les livrables attendus à l'issue de la collecte des données préliminaires sont les suivants :

- Livrable 2.A Une revue bibliographique désagrégée au niveau des 3 niveaux d'analyses et 2 échelles demandées, comprenant deux parties : une identification des sources trouvées pour les 3 niveaux d'analyse et 2 échelles et des informations mobilisables clés en main ;
- Livrable 2.B Une base de données associée à la revue bibliographique ;
- Livrable 2.C : Un rapport d'analyse du cadre institutionnel à l'échelle nationale et des communes du projet.

La durée indicative de cette phase est d'environ 1 à 2 mois.

6-3 Phase 3 : Recherche participative

Cette phase vise à mobiliser des connaissances, perceptions et besoins des parties prenantes du territoire et du projet. Cette étape de concertation se décomposera en 2 temps :

- Temps 1 : Comprendre les perceptions des tendances climatiques et identifier les vulnérabilités
- Temps 2 : Co-construire des options d'adaptations prioritaires

La concertation reposera a priori sur :

- Une enquête ménage, permettant d'interroger les perceptions, les vulnérabilités et de tester l'adhésion à des options d'adaptation (contribution aux deux étapes précitées). Le GRET pourra partager des modèles de guide d'enquête qui pourront être adaptés. Le guide d'enquête et la taille de l'échantillon proposés par le Consultant devront être validés par le GRET.
- Des focus groups et/ou ateliers permettant d'affiner certains éléments au niveau :
 - Du temps 1 : cartographie des aléas, frises chronologiques, journée type, chaîne d'impacts, matrice de vulnérabilité
 - Du temps 2 : vision future, propositions d'options, priorisation des options
=> Les focus groups pourront être organisés à l'échelle de territoire (enjeux plus globaux) et en complément, à l'échelle de secteurs clés (enjeux spécifiques au projet)
- Des consultations de personnes ressources, à l'échelle des territoires (maires, directions régionales...) et des secteurs clés (agriculture, bois-énergie...)

Les livrables attendus à l'issue de la phase de recherche participative sont les suivants :

- Livrable 3.A : 3.A1 : Guide d'enquête ménage ; 3.A2 : Base de données brute Excel des résultats de l'enquête ; 3.A3 : Synthèse Powerpoint ou Word de l'analyse des résultats de l'enquête ;
- Livrable 3.B : 3.B1 : Supports de présentation des focus groups incluant des outils de sensibilisation éventuels (affiches...) ; 3.B2 : Comptes rendus des focus groups ;

- Livrable 3.C : 3.C1 : Guide d'entretien pour la consultation de personnes ressources : 3.C2 : Comptes rendus des entretiens.

Une réunion de suivi sera organisée, à l'issue de cette phase, avec le comité technique et le comité de pilotage. Le GRET prendra en charge sur un budget spécifique, les frais logistiques relatif aux ateliers/focus groups (location de salle, repas...) mais ne prendra en charge les coûts relatifs aux déplacements, perdiem et autres couts liés aux Consultants dans le cadre des ateliers et focus groups. Il est demandé au consultant de préciser le nombre de temps de concertation (ateliers/focus groups), le nombre de personnes pressenties et la durée nécessaire. Les coûts relatifs aux enquêtes terrain et consultations de personnes ressources sont à la charge du Consultant.

La durée indicative de cette phase est d'environ 2 à 3 mois.

6-4 Phase 4 : Rédaction

Sur la base de la compréhension des besoins, affinée lors de phase de cadrage (phase1) et des données collectées lors des phases de collecte des données préliminaires (phase 2) et de concertation (phase 3), le Consultant procédera à l'analyse approfondie des données collectées. Elle sera ensuite déclinée en plusieurs livrables, dimensionnés et rédigés en fonction des cibles spécifiques :

- Un rapport d'analyse des enjeux climatiques (aléas, vulnérabilité, options d'adaptation), pour chacun des 3 périphéries étudiées (3 livrables) présentant des données désagrégées à l'échelle des communes et les liens avec les secteurs clés de l'étude.
- Des fiches outils présentant pour chaque secteurs clés du projet : les enjeux du secteur avec le climat (exposition, risques de maladaptation, potentiel de contribution à l'adaptation...), en prenant en compte la question des filières, du cycle de vie et des liens avec le territoire ainsi que des recommandations opérationnelles désagrégées à l'échelle des 3 périphéries étudiées. Elles ont vocation à être utilisées par les membres du consortium PALCC+/GIPAP afin d'augmenter la contribution des activités du projet à l'adaptation des territoires. Des liens avec l'atténuation seront également faits.
- Un rapport de recommandation d'intégration du climat par commune, présentant, en fonction de l'état d'avancement des communes dans l'élaboration de leur PDC ou PAAEDC, soit des pistes de renforcement de l'intégration du climat dans leurs politiques publiques locales en place, soit des pistes de prise en compte, dans le cadre de politiques publiques locales en cours ou à venir.
- Un rapport de capitalisation de la démarche, présentant par phase, les objectifs, le contexte, la démarche adoptée, les résultats principaux, une analyse critique des choix méthodologiques et des résultats et des recommandations pour l'appropriation des conclusions de l'étude, par parties prenantes.

Une réunion de suivi sera organisée, lors de la remise des livrables provisoires, avec le comité technique. Suite à la réunion et au partage des commentaires écrits, les livrables seront revus pour un nouveau cycle de commentaires.

A l'issue de cette phase itérative, une réunion avec le comité de pilotage sera organisée.

Les livrables en version provisoire et finale attendus à l'issue de la phase de rédaction sont les suivants :

- Livrable 4.A : 4.A1 : Rapport d'analyse des enjeux climat à l'échelle de Fazao-Malfakassa ; 4.A2 : Rapport d'analyse des enjeux climat à l'échelle de Abdoulaye ; 4.A3 : Rapport d'analyse des enjeux climat à l'échelle de Togodo-Mono ;

- Livrable 4.B : 6 à 8 Fiches outils ;
- Livrable 4.C : Rapport de recommandation d'intégration du climat au PDC par commune ;
- Livrable 4.D : Rapport de capitalisation.

La durée indicative de cette phase est d'environ 3 mois.

Il est demandé au Consultant de porter attention aux les liens entre le genre et le climat, ainsi qu'aux jeunes et au climat, sur l'ensemble des étapes des travail, et dans l'ensemble des livrables remis.

LIVRABLES DE L'ÉTUDE

Pour rappel, à l'issue de l'analyse, les livrables suivants sont attendus :

- Livrable 1.A : Support de présentation de la réunion de cadrage technique
- Livrable 1.B : Support de présentation de la réunion de cadrage avec le comité de pilotage
- Livrable 1.C : Note de cadrage de la prestation
- Livrable 2.A : Une revue bibliographique désagrégée au niveau des 3 niveaux d'analyses et 2 échelles demandées, comprenant deux parties : une identification des sources trouvées pour les 3 niveaux d'analyse et 2 échelles et des informations mobilisables clés en main
- Livrable 2.B Une base de données associée à la revue bibliographique
- Livrable 2.C : Un rapport d'analyse du cadre institutionnel à l'échelle nationale et des communes du projet
- Livrable 3.A, comprenant : 3.A1 : Guide d'enquête ménage ; 3.A2 : Base de données brute excel des résultats de l'enquête ; 3.A3 : Synthèse Powerpoint ou Word de l'analyse des résultats de l'enquête
- Livrable 3.B : 3.B1 : Supports de présentation des focus groups – incluant des outils de sensibilisation éventuels (affiches...) ; 3.B2 Comptes rendus des focus groups
- Livrable 3.C, comprenant : 3.C1 : Guide d'entretien pour la consultation de personnes ressources ; 3.C2 : Comptes rendus des entretiens
- Livrable 4.A, comprenant : 4.A1 : Rapport d'analyse des enjeux climat à l'échelle de Fazao-Malfakassa ; 4.A2 : Rapport d'analyse des enjeux climat à l'échelle de Abdoulaye ; 4.A3 : Rapport d'analyse des enjeux climat à l'échelle de Togodo-Mono
- Livrable 4.B : 6 à 8 Fiches outils
- Livrable 4.C : Rapport de recommandation d'intégration du climat par commune
- Livrable 4.D : Rapport de capitalisation

7- DUREE DE LA MISSION

La mission durera environ 9 mois au maximum. Le consultant est libre de proposer une durée optimisée.

	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9
Cadrage	★ ★								
Données préliminaires			★ ★						
Concertation						★ ★			
Rédaction									★ ★

★ Comité technique
 ★ Comité de pilotage

8- BUDGET

Le budget prévisionnel pour cette consultance s'élève à un maximum de 63 000 euros TTC. Ce budget couvrira l'ensemble des frais liés à la consultance (honoraires, frais de déplacement, frais de gestion...). Le GRET prendra cependant en charge, sur un budget séparé, les couts relatifs à l'organisation des ateliers/focus groups.

9- GOUVERNANCE DE L'ETUDE

Un comité technique sera mis en place. Il comprendra des personnes ressources du GRET et des membres du consortium GIPAP. Il aura en charge de préparer l'organisation des Comités de pilotage et d'apporter des recommandations opérationnelles dans la conduite de l'étude. Sa constitution sera validée lors de la phase de cadrage.

Un comité de pilotage sera mis en place, impliquant des parties prenantes plus larges, notamment la Coordination nationale du PALCC+, la Délégation de l'Union européenne et l'assistance technique. Sa constitution sera validée lors de la phase de cadrage.

Le responsable technique « vulnérabilité climatique » du GRET-Togo assurera un suivi régulier de l'étude. Il pourra être mobiliser dans la co-animation des ateliers/focus groups et la conduite des entretiens.

10- EXPERTISE A MOBILISER

Une attention particulière sera portée sur la cohérence et la cohésion de l'équipe proposée par le Consultant. La mobilisation d'expertise locale en complémentarité d'expertise internationale est vivement encouragée, notamment dans une optique de limitation de l'empreinte carbone de l'étude. Chacune de ces expertises peut être remplie par plusieurs expert·e·s (leurs profils combinés devront alors répondre aux critères minimums demandés). Le Consultant est invité à proposer sa propre organisation de l'équipe, et notamment d'éventuelles expertises additionnelles.

L'équipe recommandée est la suivante :

Chef·fe de mission

Le ou la chef·fe de mission sera en charge de la coordination générale de la prestation. Il ou elle garantira ainsi la bonne conduite des différentes missions d'expert.es, les relations avec les différentes parties prenantes, et la cohérence et la synergie entre les différentes activités, experts et livrables. Le·a chef·fe de mission devra disposer des qualifications suivantes :

- Master en environnement, sciences politiques, géographie, sociologie ou domaines connexes ;
- Minimum 10 ans d'expérience dans la conduite d'analyse de vulnérabilité, à l'échelle territoriale ou de secteurs ciblés ;

- Au moins 5 missions réussies de conduites d'expertises pluridisciplinaires ;
- Au moins 5 missions réussies de conduites d'analyse de vulnérabilité ;
- Connaissance du contexte et du cadre institutionnel togolaise ;
- Connaissance des domaines clés du projet GIPAP ;
- Expérience dans la définition de stratégie de concertation et d'animation de focus groups ;
- Très bonne maîtrise du français (parlé et écrit).

Expertise en adaptation aux impacts du changement climatique

L'expert·e adaptation aux impacts du changement climatique apportera une expertise méthodologique dans la conduite de l'étude. Il·elle sera garant·e de la cohérence et de la pertinence de l'approche proposée et de la qualité des résultats. Qualifications requises :

- Master ou diplôme équivalent en environnement, changement climatique, géographie, sciences sociales ou domaines connexes ;
- Minimum de 8 années d'expérience professionnelle démontrées sur des sujets complexes et multiples d'adaptation, notamment dans la conduite d'analyse de risques climatique et définition d'options d'adaptation ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils de traitement et de l'analyse des données à références spatiales notamment les SIG, télédétection et modélisations écologiques en lien avec les changements climatiques ;
- Au moins 5 missions réussies d'analyse de vulnérabilité dans des domaines différents ;
- Très bonne maîtrise du français (parlé et écrit).

Expertise en écologie, ressources naturelles et adaptation

L'expert·e en écologie apportera une expertise pointue sur l'adaptation des ressources naturelles présentes sur le territoire. Il·elle permettra de planifier des options d'adaptations spécifiques aux écosystèmes du territoire et aux filières en lien avec les ressources naturelles. Qualifications requises :

- Master ou diplôme équivalent en environnement, agronomie, écologie ;
- Minimum de 8 années d'expérience professionnelle démontrées sur des sujets liant écologie et adaptation ;
- Au moins 5 missions réussies d'analyse de vulnérabilité dans des domaines différents ;
- Très bonne maîtrise du français (parlé et écrit).

Expertise en développement local

L'expert·e en développement local sera en charge d'apporter une connaissance précise du contexte du développement local et de la décentralisation au Togo. Sa connaissance des enjeux liés au climat et au développement permettra également d'adapter la démarche aux logiques d'interventions sectorielles du projet GIPAP. Cet aspect pourra être complété par le pool d'expertise sectorielle. Qualifications requises :

- Master ou diplôme équivalent en développement local, sociologie, sciences humaines, géographie ou équivalent ;
- Minimum de 8 années d'expérience professionnelle démontrées sur le développement et la planification locale au Togo ;
- Expériences précédentes en lien avec le climat ;
- Très bonne maîtrise du français (parlé et écrit).

Expertise en genre, jeunesse et inclusion sociale

L'expert·e genre, jeunesse et inclusion sociale aura pour mission d'intégrer de manière transversale ces enjeux au cours de l'étude. Qualifications requises :

- Master en sciences sociales, anthropologiques, ou domaine connexe ;
- Minimum 5 ans d'expérience attestée en analyse sociale et des problématiques de genre, jeunesse et inclusion sociale dans le domaine du développement ;
- Au moins 3 références avérées sur les sujets genre, jeunesse ou inclusion sociale
- Connaissance fine des réalités togolaises

Pool d'expertise sectorielle

Le pool d'expertise sectorielle complétera les expertises des deux profils précédents en vue de couvrir l'ensemble des secteurs clés de l'étude, en particulier ceux liés au projet GIPAP. Le pool d'expertise pourra être mobilisé ponctuellement, en fonction des besoins au cours du cadrage, de l'élaboration ou de la relecture des livrables associés aux activités aux différentes phases.

L'équipe de consultant (expertises clés et pool d'expertise sectorielle) devra couvrir a minima les secteurs : agriculture, énergie, santé, eau, déchets, transports, habitats et aménagements urbains, biodiversité, économie/finance/emplois et le genre.

Pool d'enquêteur·rice.s

Un pool d'enquêteur·rice·s ayant la maîtrise des territoires et d'une bonne expérience dans la collecte des données devra être mis en place afin de faciliter la conduite des enquêtes ménages.